Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 18

Artikel: La perruque d'un professeur
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181851

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dixième année. N° 18. Samedi 4 Mai 1872.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; —ou en s'adressan par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 4 mai 1872.

Notre collaborateur, M. L. Croisier, à St-Triphon, nous communique les lignes suivantes contenant quelques considérations générales sur les noms de famille; elles serviront en quelque sorte d'introduction à une série d'articles intitulés : *Les noms de famille et le patois*, dont nous commencerons la publication dans notre prochain numéro. Ce travail, résultat de quelques recherches faites par M. Croisier, est sans doute encore bien incomplet; aussi serons-nous très reconnaissants envers ceux de nos lecteurs qui voudront bien lui transmettre les renseignements qu'ils pourraient posséder sur cet intéressant sujet.

On a beaucoup écrit sur les noms de famille, sur leur origine et l'époque de leur formation.

Les savants ont demandé sur ce point des explications au latin, au grec, au celtique, au sanscrit; on a fouillé les poussiéreuses archives, déchiffré les vieux documents, interprété les vieilles chartes.

Outre une valeur historique incontestable, ces patientes recherches ont eu pour résultat, d'abord, de refaire une virginité à des familles éteintes depuis longtemps; ensuite de redonner un nouveau lustre à des noms historiques; puis, d'enorgueillir certains personnages, absolument roturiers, du reste, en leur montrant, sur la route parcourue par leur généalogie, une échappée brillante sur une lignée illustre.

Dans un travail sur les noms de famille, publié récemment à Vevey, l'auteur dit :

« Dans la recherche sur l'origine des familles et » par conséquent des *noms,* il faut surtout s'en tenir » à la vérité historique. »

A mon tour je dirai :

Pour découvrir cette vérité historique, il faut non seulement de l'érudition et une étude opiniâtre, mais surtout le concours autrement précieux de la bonne foi.

Trop souvent des calculs intéressés, une coupable complaisance ou un secret sentiment de jalousie ou même de vengeance ont égaré des hommes d'ailleurs savants, dans leurs recherches sur les noms de famille.

Au surplus, ces matières sont si controversables, cette étude est tellement hérissée de difficultés, qu'on ne doit en tirer des conclusions qu'avec une extrême circonspection.

Dans notre pays dont la constitution consacre l'égalité entre les citoyens et l'abolition des priviléges de naissance ou de famille, il est au moins puéril, pour ne pas dire ridicule, d'entourer certains noms d'une auréole et d'en envelopper d'autres de préjugés.

Nous, Vaudois, si chatouilleux à l'endroit de notre indépendance, ne nous surprenons-nous pas quelquefois à courber notre front démocratique devant un nom pompeux? Bien plus, n'y a-t-il pas même chez nous, républicains austères, bon nombre de familles qui à cause du nom qu'elles portent, se croient d'un sang supérieur à celui du commun des mortels?

Loin de nous la pensée de fouler aux pieds notre histoire, de prêcher l'oubli de nos gloires nationales, mais ce que je tiens à établir, c'est que l'homme n'est vraiment grand que par ses mérites, n'est vraiment noble que par le cœur et ne doit aspirer à l'immortalité que par sa supériorité intellectuelle.

Que ceux qui ont des titres nobiliaires, des parchemins et des blasons, les conservent pieusement comme des souvenirs de famille, mais qu'ils oublient aussi que ces actes donnaient des droits et des prérogatives.

Le rapprochement des classes est aujourd'hui plus que jamais une nécessité absolue; il faut le vouloir franchement, et nous résoudrons ainsi naturellement et sans secousses, à l'ombre de nos lois libérales, ce problème, plus sérieux qu'on ne le pense, posé à tous les peuples civilisés et qu'on appelle la *question sociale.*

Thermes de Lessus. L. C.

La perruque d'un professeur.

M. le pasteur Félix Chavannes racontait toujours avec beaucoup d'entrain l'anecdote suivante :

« J'assistais un jour, dans une de nos cures de campagne, à l'un de ces repas homériques dont la tradition sera trop tôt perdue, et qui se faisaient à l'occasion des visites d'églises.

» Nous étions arrivés au moment où la conversation roulait agréablement d'un bord à l'autre de ce fleuve de paroles bourdonnantes et entrecoupées que le Dézaley, le Tartegnin laissent, en souriant, déborder de leur coupe avec leur chaude liqueur. On fut bientôt sur le terrain des réminiscences de collége. Du collége à l'académie il n'y a qu'un pas;

aussi l'on en vint à ramener sur la scène des vivants, des figures d'hommes vénérés, endormis sous la poussière que nous foulions d'un pied distrait.

» Parmi celles qu'on rappelait ainsi successivement, je vis apparaître celle du professeur Salchli, que je n'ai point eu l'honneur de connaître, mais qui fournit ici au narré d'une petite anecdote, où l'on voit ressortir assez bien nos mœurs académiques de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci. Ceux qui ont vu et entendu ce brave professeur d'hébreu n'ont point oublié sa figure caractéristique et certain mouvement de la main droite assez semblable à celui des nourrices qui font les *petites marionnettes* devant leur nourrisson; ce geste bizarre venait tout naturellement au professeur, lorsqu'il contait à son auditoire quelque petite farce, tombant parfois au milieu de l'interprétation la plus sérieuse. — Eh, eh, eh!... messieurs, disait le bon Salchli, en faisant le mouvement en question, écoutez-en une bonne!

» Lausanne, alors, voyait défiler sans cesse les troupes de la république française; et le bâtiment du collége, devenu caserne, avait dû chasser ses habitués qui, s'éparpillant ça et là, s'étaient réfugiés dans les cabinets particuliers des régents et des professeurs. Salchli recevait donc chez lui ses élèves. Un jour, au sortir d'une de ses leçons à domicile, l'un des étudiants, en passant dans le vestibule attenant au cabinet du professeur, saisit une des nombreuses perruques qui attendaient dans une armoire entr'ouverte le moment de passer du haut de leur pied immobile sur le chef sacré du savant, selon son caprice ou la solennité du jour. Il y en avait un nombre considérable, dit-on: l'*académique*, avec ses proportions grandioses; celles des *dimanches*, celle de la *partie de boston* avec les dames de la rue de Bourg, et bien d'autres, dont quelques-unes avaient grand besoin d'être un peu retapées.

Ce fut sur une de ces dernières que l'audacieux osa porter sa main sacrilége. Cachée au fond de la poche du ravisseur, la perruque franchit le seuil de de la maison, se perdant sans doute en conjectures sur les nouvelles destinées qui l'attendaient dans ce monde où elle ne figurait plus depuis longtemps.

Au premier abord on rit du tour comme de tant d'autres; mais par un réveil de conscience qui ne pouvait, quoi qu'on en dise, être déjà cautérisée chez des étudiants en théologie, on en vint à un accommodement qui sauvait tout: le péché de vol à domicile et l'embarras du corps du délit, dont on ne savait réellement que faire. Après sage délibération, on porta la perruque chez le premier barbier de la ville qui reçut l'ordre de remettre le couvre-chef dans l'état le plus distingué possible, et cela pour la veille du jour de l'an qui s'approchait.

Au jour solennel, le facteur apporte au domicile du professeur la perruque restaurée à miracle, enfermée dans un joli carton. Inutile de dire les suppositions diverses auxquelles on se livra dans la maison, sur la source inconnue de cette aimable surprise.

» A la première leçon de l'année, Salchli débuta par faire les *petites marionnettes*, et dit à l'auditoire qui attendait, comme de raison, quelque nouvelle de l'aventure: « Eh, eh, eh! messieurs, écoutez-en une bonne, que vous ne devineriez jamais!... Croiriez-vous bien qu'on m'a donné une perruque de nouvel-an,... à moi qui en ai déjà tant! » La perruque eut le même jour les honneurs d'une partie de boston, rue de Bourg, n°... où Salchli ne manqua pas de la produire avec une vive satisfaction. Pendant longtemps elle fut placée au premier rang de la cohorte des perruques du professeur; et chaque fois que celui-ci en ornait son chef, les étudiants de s'écrier: « Tiens!... il a mis *celle du nouvel-an!* »

Voyage de Septimius dans l'ancienne Helvétie.

Vers l'an 180 de l'ère chrétienne.

II

Les rues de la ville d'Aventicum offrent un mouvement continuel et tout le tumulte d'une grande population. Ici, une foule de peuple descendant avec rapidité l'escalier qui conduit au temple d'Apollon, me heurte au passage; là, une troupe d'enfants essayent leurs forces à la course, leur adresse à la lutte, ou leur fortune à différents jeux; plus loin, de graves magistrats se promènent fastueusement au milieu de la foule, affectant de la faire écarter par l'huissier qui marche devant eux.

Plusieurs statues d'empereurs, de héros chers à l'Helvétie, embellissent les rues. De distance en distance, on a pratiqué de petites niches où sont placés les dieux domestiques du peuple. C'est ici que la foule afflue et se presse autour de la niche, puis se retire satisfaite lorsqu'elle a pu entretenir ses Lares de ses espérances et de ses intérêts. Toutes les maisons un peu considérables ont dans les vestibules un autel qui leur est consacré. Chaque matin, la famille y suspend une fleur, y dépose une larme, y confie un projet ou y trouve la consolation d'une peine.

La plupart des fenêtres sont occupées par de grands vases, remplis de terre, où les habitants cultivent des légumes ou des fleurs. Cet usage, qui donne à la ville l'aspect d'un vaste jardin, offre le coup d'œil le plus agréable.

Les bains publics sont en grands nombre, tous vastes et commodes et décorés par le luxe des arts.

Après avoir traversé le quartier de la ville qui conduit au lac, on aperçoit les autels de Bacchus et d'Auguste; sur la hauteur, le temple de la déesse Aventia; et près du rivage, à l'ombre de quelques platanes, de vastes bâtiments où l'on entretient les animaux pour les combats, les chevaux pour les courses du cirque et les conducteurs des chariots.

Aventicum possède plusieurs jurisconsultes célèbres. Le gouvernement y entretient un collége de médecine. Les sciences y sont enseignées dans des lycées et les arts y trouvent de nombreux encouragements. Son territoire est très fertile, et produit une quantité considérable de graines. Ses moissons